

POLITIQUE

Le congrès socialiste a adopté à la quasi-

Grenoble. — Il est vrai que le congrès était joué d'avance. Le vote indicatif sur les différents projets de motion, samedi après-midi, le vote final, quasiment unanime, sur le texte de synthèse, dimanche, l'ont bien confirmé. Avec plus de 65 % des mandats, le texte Mitterrand-Defferre-Savary était assuré d'une confortable majorité ; celui du CERES (21 %), celui du courant Mollet (8 %) et celui, issu d'une fusion, présenté par M. Poperen et ses amis et par une majorité des adhérents de la Haute-Garonne (5 %), ne pouvaient espérer que des rôles d'appoint ou minoritaires.

Tout était joué, puisque le premier secrétaire avait sermonné le CERES pour sa propension à créer un parti dans le parti et sa tendance à se démarquer de la ligne majoritaire, tout en reconnaissant le dynamisme de l'aile marchande du parti ; puisqu'il avait pris la défense des élus, tout en conseillant aux militants de les choisir et de les contrôler sans faiblesse ; puisqu'il avait pris ses distances avec l'atlantisme et l'impérialisme américain, tout en soulignant les nécessités de la défense ; puisqu'il avait montré les conséquences extrêmes, et peut-être inopportunes, de l'autogestion sans pour autant renier ce choix fondamental ; puisqu'il avait crédité les communistes d'une

réelle sincérité dans leur recherche d'un socialisme à la française », tout en contestant leur tendance à organiser entre eux des manifestations unitaires. Bref, tout était dit et tout paraissait arrêté.

Eh bien non, il n'en fut pas ainsi ! Le congrès s'est rejoué à huis clos à la commission des résolutions dans la nuit de samedi à dimanche jusqu'au début de l'après-midi. De longues heures de discussions, souvent passionnées, parfois très dures, entrecoupées de réunions de tendances, furent nécessaires pour enfanter un texte de synthèse dont la naissance ne s'annonçait pas si douloureuse. Il y a eu plusieurs petits congrès agités dans ce grand congrès un peu morne.

Les représentants du CERES ont tenté de faire passer dans la motion de synthèse les préoccupations qui leur sont chères : engager davantage le parti dans le socialisme autogestionnaire ; lui imposer une vision européenne dégagée de l'atlantisme ; renforcer le contrôle des élus par les militants et obtenir le désaveu des alliances municipales, suivant lesquelles des socialistes servent d'appoint à des modérés, comme c'est le cas à Nantes, à Nancy et à Nice, ou utilisent le renfort de modérés comme à Lille et à Marseille, pour ne citer que

ces deux grandes villes. C'était demander beaucoup aux forces traditionnelles du parti, et les représentants du CERES, en particulier MM. Chevènement et Martinet, se sont heurtés, sur tous ces points, à ceux du courant majoritaire, et notamment à MM. Mauroy, Chandernagor et Bouloche. Cet affrontement a supplanté tous les autres, et le dialogue de la tendance majoritaire avec les partisans de M. Guy Mollet ou les amis de M. Poperen n'a jamais atteint la même intensité.

Le débat entre le courant majoritaire et le CERES a provoqué plusieurs suspensions des travaux de la commission des résolutions et les réunions séparées de chaque clan. C'est ainsi qu'entre eux les partisans du texte Mitterrand-Mauroy-Defferre-Savary ont fait le procès des méthodes du CERES et ont dénoncé ses tentatives de noyautage. MM. Joxe, Taddei et Maixandau ont déploré ces agissements, et M. Savary s'est demandé si la question de la participation du CERES au secrétariat national ne devait pas être posée. Cependant, MM. Defferre, Jaquet, Mauroy et Mitterrand se sont déclarés partisans de reconduire l'alliance avec leurs jeunes et remuants associés.

De nos envoyés spéciaux

Grenoble. — Samedi matin la discussion des motions d'orientation soumises au congrès se poursuit. Après MM. Georges Sarre, Jean Poperen, Alain Savary et Jean-Pierre Chevènement, M. Gaston Defferre aborde deux problèmes concrets. Le premier concerne l'avortement et la contraception. Le maire de Marseille propose que le parti socialiste aide à la création de centres avortements selon la méthode d'orthogénie au sein desquels seraient pratiqués des examens médicaux et diffusés des contraceptifs et on pourrait être pratiqué des avortements selon la méthode Kartman. Il faut faire la preuve de ce que l'on peut malgré la loi et avec le soutien de la majorité du pays, explique-t-il aux congressistes en

soulignant qu'ainsi le parti socialiste pourra « changer la vie d'un grand nombre de femmes qui n'ont pas les moyens d'aller en Grande-Bretagne ».

Le deuxième problème concret abordé par le maire de Marseille concerne l'héritage. M. Defferre estime que les socialistes doivent réfléchir sur cette question et il cite l'exemple du journal qu'il dirige et dont il est le propriétaire. Le *Provençal* Ce journal, qui défend notamment pendant les périodes électorales, les positions du parti socialiste, doit-il aller « après ma mort à mes héritiers », demande M. Defferre. « Auront-ils le droit moral de disposer des actions et de les revendre ? Ne serait-il pas plus normal que les employés et les ouvriers de l'entreprise en disposent ? » ajoute-t-il.

souligné que si le parti socialiste devient le premier parti de France, plus personne ne pourra penser qu'il risquera d'être entraîné dans une voie où il ne souhaite pas aller. Se penche sur les problèmes internes de la formation. Evoquant les reproches adressés au CERES par divers intervenants, il estime que ce courant ne doit pas se voir reprocher son « militantisme exacerbé ». En revanche, indique-t-il, il ne doit pas devenir « un parti dans le parti ». En ce qui concerne l'organisation du P.S., le maire de Marseille reprend une idée qu'il avait déjà avancée à l'époque de son projet de grande fédération. Le parti devrait soumettre à sa discipline ses élus et ses militants mais permettre à des sympathisants de s'organiser et de bénéficier d'une grande liberté d'expression. En contrepartie ces sympathisants ne bénéficieraient pas du droit de vote au sein des diverses instances du P.S.

M. Jean-Pierre Chevènement, le premier secrétaire estime que si on pense qu'en parlant de faire du P.S. le premier parti de France il se cantonne au domaine électoral, il y a contresens. Obtenir plus de voix que le parti communiste ne suffit pas à rééquilibrer la gauche, poursuit M. Mitterrand. Il faut que l'organisation du P.S. soit au moins égale à celle du parti communiste et, conclut-il, « quelle ambition que d'égaliser ce remarquable parti qu'est le parti communiste ! » Toujours tourné vers M. Chevènement, M. Mitterrand ajoute : « Qui vous permet de dire que l'électoratisme est nous et que les idées c'est vous ? » Il s'agit là, selon M. Mitterrand, d'une attitude traditionnelle des groupuscules socialistes, attitude qui a toujours abouti à l'échec.

Une série d'actions

Pour prouver sa volonté d'accélérer la transformation du parti socialiste, le premier secrétaire propose alors au congrès une série d'actions à mener. Il suggère ainsi de protester contre l'immobilisation du *Korrigan* en rade de Brest, de soutenir la grève des hospitaliers de Lyon, de protester contre les écoutes téléphoniques, d'aider à la création des groupements de défense de consommateurs. Dans le domaine international il annonce qu'une journée nationale d'étude et de protestation sur la situation au Brésil va être mise sur pied ainsi qu'un colloque sur la situation de ce pays.

Il suggère d'inviter à Paris les responsables des organisations nationales des pays colonisés qui, pour la plupart, sont interdits de séjour en France afin de voir « ce que le gouvernement osera faire ». Il propose aussi une heure de protestation solennelle à l'échelle de l'Europe au sujet de la sécheresse dans le Sahel. « Si nous manquons d'imagination aidez-nous », ajoute-t-il à l'adresse des congressistes, mais ne doutez pas de notre volonté de lutte ». Et toujours à l'adresse du CERES le premier secrétaire poursuit : « C'est la limite, l'ailais dire la frontière ». Jouant ainsi sur le titre de la revue publiée en commun par le CERES et les amis de M. Gilles Martinet.

Les rapports avec le P.C.

M. Mitterrand aborde ensuite le problème des rapports entre socialistes et communistes. Il s'étonne du soul qui manifestent ses amis de toujours vouloir discuter avec les autres. Il s'étonne en particulier qu'on ait pu proposer de discuter de l'autogestion avec les autres formations de gauche avant même que le parti socialiste ait fixé sa position dans ce domaine. Quant à l'union de la gauche proprement dite, il n'est même plus utile d'en discuter, reconnaît-il, car l'immense majorité du parti est d'accord avec cette stratégie. Il invite également les congressistes à cesser « avec ce sentiment que des que le parti communiste dit un mot il faut en être l'écho ». « Ayons notre langage propre », poursuit-il. Nous ne disons pas que le parti socialiste doit passer avant la liberté, la démocratie ou même l'union populaire, mais, en ce qui concerne les organisations politiques, nous devons faire du parti socialiste le premier parti de France. Il ne faut donc pas dissiper nos forces ».

Le premier secrétaire constate ensuite que les relations avec les communistes ne sont pas toujours faciles. Il s'étonne que depuis le 20 juin les communistes aient fait la découverte qu'il pouvait y avoir des « mouvements unitaires » sans le parti socialiste. « Nous disons, nous, que le parti socialiste a la liberté de dire non s'il juge inopportune une initiative. Mais on n'a pas le droit alors de dire que le mouvement est unitaire. Un mouvement est unitaire en France dans la période historique actuelle s'il rassemble le parti communiste et le parti socialiste. Appeler unitaire un mouvement d'où celui-ci est absent c'est mener une action contraire à l'unité. C'est s'engager sur la voie des surenchères. C'est agir comme le font les courants au sein du parti. Il faut être intrinsèque et ne pas laisser la facilité et la démagogie du langage se substituer aux réalités politiques. Le parti socialiste n'accepte pas les débordements. Il ne doit pas être mené là où il ne veut pas aller ».

S'interrogeant sur les buts poursuivis par le parti communiste lorsqu'il a organisé les manifestations en faveur des

libertés, M. Mitterrand estime que le parti communiste français a ainsi voulu convaincre l'opinion publique de sa bonne foi dans ce domaine, et il ajoute : « Le P.C. s'interroge, il a rejeté toutes les formes du stalinisme, il veut échapper à l'étatisme et à la bureaucratie dictatoriale. Le parti socialiste doit toujours considérer que celui qui lui parle est sincère. S'il se trompe en agissant ainsi, c'est moins grave que ne le serait l'attitude contraire ».

Le premier secrétaire juge fondées les protestations de M. Georges Marchais qui estime qu'on ne peut pas comparer la situation en France avec celle des pays où la construction du socialisme a été handicapée par un état de sous-développement. De même il estime que les socialistes n'ont pas le droit de contester aux radicaux de gauche la possibilité de mener leur propre combat. Il déplore les « excès de dogmatisme » du parti socialiste à l'égard de ses alliés radicaux. « Si le parti socialiste se pense porteur en tant que tel du socialisme », ajoute M. Mitterrand, je dis qu'il se trompe. Il commet une faute d'orgueil qui nous éloignera des travailleurs ». Ayant dénoncé les trop nombreuses « asperités » dues au sectarisme dont il a souffert en écoutant les orateurs, le premier secrétaire demande aux congressistes de ne pas oublier que la composition sociologique du parti socialiste ne correspond pas aux « propos ouvriéristes » de nombre de congressistes. Evoquant la demande du parti communiste de

répondant ensuite à la proposition du courant de la Bataille socialiste de créer une structure de concertation permanente entre communistes et socialistes, il se déclare résolument hostile à ce projet. En revanche il explique qu'il est prêt à toute discussion en vue d'enrichir le programme commun. En ce qui concerne l'autogestion, M. Mitterrand se demande si une autogestion générale n'implique pas une collectivisation intégrale. Avec un tel programme, ajoute-t-il, ironique à l'égard des congressistes, « vous verrez qu'aux prochaines élections cela ira beaucoup mieux ».

Repondant ensuite à la proposition du courant de la Bataille socialiste de créer une structure de concertation permanente entre communistes et socialistes, il se déclare résolument hostile à ce projet. En revanche il explique qu'il est prêt à toute discussion en vue d'enrichir le programme commun. En ce qui concerne l'autogestion, M. Mitterrand se demande si une autogestion générale n'implique pas une collectivisation intégrale. Avec un tel programme, ajoute-t-il, ironique à l'égard des congressistes, « vous verrez qu'aux prochaines élections cela ira beaucoup mieux ».

M. DEFFERRE : pas de parti dans le parti

Après avoir dénoncé l'emprise du capitalisme américain sur l'Europe, M. Gaston Defferre aborde le problème des relations entre le parti communiste et le parti socialiste. Approuvant M. Marchais d'avoir préconisé entre eux une « saine émulation », il montre qu'il est nécessaire que chacun ait sa propre image. Ensuite il souligne que tant qu'une large partie de l'opinion considérera que le parti communiste est un danger pour les libertés, la gauche ne pourra pas gagner. Il faut, poursuit-il, que l'on sache que nous n'accepterons aucune concession sur ce terrain. Mais, selon le député des Bouches-du-Rhône, le danger ne vient pas aujourd'hui du parti communiste

mais de la droite. Le danger pour les libertés, explique-t-il, vient du gouvernement qui protège l'Ordre nouveau. L'orateur, après avoir

M. PIETTE : un risque de « cléricatisation »

M. Jacques Piette (Pas-de-Calais), qui défend les positions de la Bataille socialiste, animée par M. Guy Mollet, souligne que son courant a toujours respecté la discipline du parti. Il estime curieux que le secrétariat national ne comprenne que des représentants de la majorité, alors que de nombreux secrétariats de fédérations départementales sont désignés à la proportionnelle. Réclamant un approfondissement doctrinal général, l'orateur souhaite que les

chrétiens qui rejoignent le parti socialiste y viennent par vertu, mais il se demande si, à un certain moment, on ne risque pas de voir naître « une certaine forme de cléricatisation ». A propos de l'autogestion, M. Piette explique que cette notion se trouve déjà dans les écrits d'Engels avec le dépérissement de l'Etat. Il voit là une preuve de la nécessité d'approfondir les questions idéologi-

M. Mitterrand : avoir plus d'idées

M. François Mitterrand, après avoir rappelé les succès électoraux du parti socialiste lors des élections législatives du mois de mars, se demande : « A qui le mérite ? » Cette discussion, sous-jacente depuis le début du congrès, l'a, indique-t-il, souvent agacé. Il n'y aurait pas de parti socialiste, note-t-il, sans les socialistes, et il convient d'être solidaire des succès et des échecs. Une direction doit être homogène. Les progrès accomplis l'ont donc été par les trois groupes majoritaires depuis Epinay-sur-Seine, c'est-à-dire le courant Mermaz-Pontillon, le courant Mauroy-Defferre et le CERES. Evoquant le « grand cri de Poperen », qui demande à être associé au secrétariat du parti, le premier secrétaire précise qu'il n'y a d'exclusive contre aucun courant, que chacun peut entrer dans la direction du parti. Au passage, il répond à M. Jacques Piette, qui s'était étonné que le secrétariat ne soit pas désigné à la proportionnelle. M. Mitterrand estime qu'il s'agit là d'un faux procès. « Le gouvernement du parti doit être homogène », explique-t-il. Ceux qui ne participent pas à la motion de synthèse ne participent pas à la direction. »

altes gauches et le CERES est la plus à gauche. « Il le dit, ajoute M. Mitterrand. Aurait-il donc besoin de se rassurer ? » Tout en affirmant que le climat personnel qui règne au sein de la direction du parti est très heureux, il souligne que maintenant il y a danger car chacune des tendances tend à devenir un parti dans le parti. « Le parti sous la poussée des fractions les plus vivantes, mais aussi les plus dangereuses, est en train de prendre tous les défauts du P.S.U., alors que celui-ci est en train de les per-

d'imiter le parti communiste en faisant remettre par les élus leurs indemnités au parti. Sur ce point également il reproche au CERES d'avoir tenu des propos de circonstance pour recueillir trop facilement des applaudissements. En ce qui concerne les alliances au sein des municipalités qui ne correspondent pas aux nécessités de l'union de la gauche, le premier secrétaire rappelle que le parti socialiste n'existe que depuis juin 1971. Il se refuse à juger la « mouture précédente ». Il se refuse aussi à jeter le trouble au sein de la formation en posant ce type de problème et en prenant le risque de scission. Tant que l'assumerai mes responsabilités à la tête du parti, ajoute-t-il, « il n'y aura pas de chasse aux sorcières. Je serai davantage la chasse à l'intolérance ». « Nos camarades présents dans des municipalités centristes ont tort », souligne toutefois le premier secrétaire, en notant qu'il convient d'aligner ses actes sur ses écrits. « Il faut aller vers une situation où ce type de cas ne sera plus possible », poursuit-il. « Lors des élections cantonales, sénatoriales ou des prochaines élections municipales, le parti socialiste appliquera d'une manière simple et rigoureuse le pacte d'union de la gauche ». M. Mitterrand revient alors sur la « campagne électorale » qui s'est déroulée avant le congrès au sein du P.S. Il rappelle qu'il n'a jamais signé, donc soutenu, la motion présentée par le CERES. Il s'étonne qu'au cours de la préparation du congrès ses alliés, dans la majorité du parti, se soient crus autorisés à dire qu'il n'avait pas l'intention « d'accélérer la cadence ». Il estime que cet argument crée un climat de suspicion. « Qui peut faire les comptes en matière de militantisme ? interroge-t-il. Faut-il ramener le congrès au niveau des accusations sans fondement et de la volonté de pouvoir ? Il n'y aura pas de pause. Je regrette que le congrès n'ait d'ailleurs pas fait preuve de plus d'idées. Des idées générales, oui, il y en a eu. Des idées au ras du sol, oui, il y en a eu. Mais il n'y en a pas eu qui engagent le parti devant les travailleurs ».

LES PARTIS FRÈRES

Parmi les délégations des partis socialistes et progressistes, étaient représentés ceux de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, du Cambodge, du Chili, du Danemark, de l'Espagne, de la Grande-Bretagne, de la Grèce, d'Israël, de l'Italie, du Japon, du Luxembourg, de Madagascar, du Portugal, de la Suisse, de la Syrie, de la Tunisie et du Vietnam.

On notait en outre la présence de plusieurs représentants du parti communiste roumain, qui sont en ce moment les invités du parti socialiste en France.

Parmi les représentants des pays invités au congrès, figuraient pour la Belgique, M. Roger Denorme, ministre plénipotentiaire, pour le Sénégal MM. Ousmana Camara, ministre de l'enseignement supérieur, et Joseph Mathiam, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, pour la Syrie M. Abdel Karim, ambassadeur. Des représentants des ambassadeurs de la République arabe d'Égypte, d'Indonésie, de Hongrie, d'Israël, du Japon, étaient notamment présents. Les pays d'Europe de l'Est s'étaient fait eux aussi représenter : la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la Yougoslavie. En revanche, l'U.R.S.S. s'était fait excuser.

dre », note-t-il avant d'affirmer à l'attention du CERES : « Ils veulent faire un faux parti communiste avec de vrais petits-bourgeois. Et à l'attention de tout le parti il ajoute : « Aux champions du monde du verbalisme, nous aurions notre chance ».

Puis le premier secrétaire se penche sur le problème des rapports entre le parti et ses élus. Tout en estimant inadmissible que certains parlementaires ne viennent jamais cités Malesherbes, au siège de la formation, il pense qu'en contrepartie le parti socialiste n'aide pas véritablement ses parlementaires. Il se déclare d'accord avec M. Jean-Pierre Cot, député de la Savoie, pour refuser

LE COMITÉ DIRECTEUR

Le comité directeur comprend quatre-vingt-trois membres qui ont été désignés en vertu du système de la représentation proportionnelle intégrale, avec répartition des « restes » à la plus forte moyenne. Nous faisons figurer en italique les nouveaux membres de cette instance.

● MOTION MITTERRAND (54 élus).

MM. François Mitterrand (Nièvre), Gaston Defferre (Bouches-du-Rhône), Pierre Mauroy (Nord), Alain Savary (Haute-Garonne), Gérard Jaquet (Dordogne), Mme Marie-Thérèse Eyquem (Allier), MM. Albert Gazier (Hauts-de-Seine), André Bouloche (Doubs), Emile Loo (Bouches-du-Rhône), Pierre Joxe (Saône-et-Loire), Claude Estier (Paris), Robert Pontillon (Hauts-de-Seine), Georges Fillion (Drôme), Arthur Notebart (Nord), pas candidat ; Mme Nicole Questiaux (Hauts-de-Seine) ;

MM. Louis Mermaz (Isère), Georges Davan (Gard), André Labarrère (Pyrénées-Atlantiques), André Chandernagor (Creuse), Dominique Taddei (Somme), Bastien Leclia (Bouches-du-Rhône), Roger Fajardie (Cher), Jean-Pierre Cot (Saône), Charles Hernu (André), Pierre Bérégovoy (Corrèze), Guy Névache (Isère), Lucien Weygand (Bouches-du-Rhône), Henri Delisle (Cantal), Jacques Mellick (Pas-de-Calais) ; MM. Michel Saint Marie (Gironde), René Debesson (Nord), Maurice Benassayag (Paris), Jean-Pierre Barel (Paris), Luc Soubre (Gers), Georges Freche (Hérault), Raymond Vaillant (Val-d'Oise), Roland Florian (Oise), Jacques Gau (Isère), Jean-

Claude Collard (Paris), Pierre Desvalois (Haute-Vienne), Michel Pesat (Bouches-du-Rhône), Bernard Derozier (Nord), Antoine Blanca (Hauts-de-Seine), Eric Hintermann (Charente-Maritime), Jocelyn Eledjam (Vaucluse), André Lainet (Indre), André Salomon (Seine-et-Marne), Daniel Percheron (Pas-de-Calais), Michel Lecornet (Nord), Lionel Jospin (Paris), Robert Verdier (Gard), André Vianes (Rhône), Jean-Pierre Worms (Saône-et-Loire), Maurice Adéah (Puy-de-Dôme)

● MOTION CERES (17 élus).

MM. Didier Molchane (Paris), Jean-Pierre Chevènement (Belfort), Georges Sarre (Paris), Gilles Martinet (Paris), Jean-Louis Dieux (Var), Marc Wolf (Nord), Pierre Guidoni (Paris), Claude Gault (Seine-et-Marne), Roland Massart (Rhône), Michel Charsat (Paris), Jean Guillot (Gironde), Georges Mmgotaud (Paris), Mme Annick Poncet (Val-d'Oise), MM. Jean Rous (Hauts-de-Seine), Francis Le Blé (Finistère), Jean-Marie Alexandre (Pas-de-Calais), Guy Chanfrault (Haute-Marne).

● MOTION LA BATAILLE SOCIALISTE (6 élus).

MM. Edouard Boeglin (Haut-Rhin), André Delahède (Pas-de-Calais), Yves Durand (Essonne), Jean-René Hamon (Paris), Jacques Palacin (Aude), Mme Sylvette Piquemal (Ariège)

● MOTION POPEREN (4 élus).

MM. Jean Poperen (Rhône), Paul Lussault (Indre-et-Loire), André Méric (Haute-Garonne), Robert Lucente (Hauts-de-Seine).

Vient de paraître

HENRI LABORIT

LA SOCIÉTÉ INFORMATIONNELLE

Idée pour l'autogestion

L'information n'est qu'information. Elle n'est ni masse ni énergie. (N. WIENER.)

Ajoutons ni force de travail, ni pouvoir, ni hiérarchie, mais structure.

Collection OBJECTIFS

96 p. - 9 F

cerf

Les suppléants

Le congrès a, d'autre part, décidé de créer des postes de suppléants au comité directeur. Ont été élus :

● MOTION MITTERRAND (7 élus).

Mme Yvette Roudy (Paris), M. Alain Hauteceur (Var), Mme Marie-Joseph Pontillon (Paris), M. Bernard Montaner (Hérault), Mme Yvette Fulleit (Bouches-du-Rhône), MM. Jean-Marie Favre (Nord), Georges Layera (Gironde).

● MOTION CERES (3 élus).

MM. Pierre Carassus, Alain Bartoli, Vion.

● MOTION LA BATAILLE SOCIALISTE (1 élu).

M. Dominique Dupilet (Pas-de-Calais).

● MOTION POPEREN (1 élu).

Mme Colette Audry (Essonne).